

Un budget 2026 validé et des élus sereins

Avre Luce Noye. L'intercommunalité a tenu son dernier conseil d'avant élections à Grivesnes. Les élus quittent leur poste avec le sentiment du travail accompli.



Robin Jouret-Langlois
Journaliste

rjouretlanglois@courrier-picard.fr

Une fin en apothéose. Jeudi 5 mars, au sein de la salle des fêtes de Grivesnes, les élus de la communauté de communes Avre Luce Noye (CCALN) étaient réunis pour voter le budget primitif 2026, dernier gros vote de la mandature en cours.

Durant près de deux heures, les élus ont écouté Dominique Lamotte, maire de Moreuil et vice-président aux finances, détailler chaque point du budget principal et les budgets annexes. Tous ont été validés à l'unanimité. Des votes en harmonie, qui présagent un début de mandat plus tranquille pour les futurs élus communautaires. Pour rappel, des tensions (politiques et financières) avaient éclaté au sein de l'instance suite à la fusion des intercommunalités Avre, Luce Moreuil et celle du Val de Noye, en 2017. Il avait fallu attendre quelques années pour que la situation commence enfin à s'apaiser.

Un budget pour la nouvelle équipe

Les élus de la CCALN avaient comme ambition de voter le budget 2026 avant les élections. « Notre souhait

était de passer le budget, de laisser des comptes sains, et si possible, avec un excédent pour que la nouvelle équipe puisse travailler », précise Dominique Lamotte. L'objectif initial était de laisser un excédent de 1 million d'euros. Chose faite, puisque les nouveaux élus bénéficieront de 1 215 189 € d'excédents enregistrés à fin 2025.

Une perspective rassurante puisque dans le calcul, le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) – compensation de la TVA redistribuée par l'État chaque année – n'a pas été compté en raison de son absence au budget 2026 du gouvernement. « Ce n'est pas 1,2 million, mais pratiquement 1,8 million que l'on aurait eu d'excédents », souligne Dominique Lamotte. Ce montant d'environ 569 000 € devrait être perçu en 2027 par la nouvelle équipe.

Un adieu politique pour Alain Dovergne

Ce dernier conseil communautaire, a eu une saveur toute particulière pour Alain Dovergne, maire de Dèmuin et président de l'intercommunalité, qui ne se représente pas aux Municipales. « C'est quand même très agréable de terminer sur un budget voté à l'unanimité, a-t-il commenté. Quand on est élu et quand on arrête, on regarde derrière soi, et on se dit : est-ce que nous avons servi à quelque



chose ou pas ? A priori, oui. » Le président de l'intercommunalité a été ovationné et loué dans trois discours d'élus et d'agents, avant de conclure. « À titre personnel, sur ces six années, les trois premières m'ont fait prendre dix ans, mais c'est de loin le mandat que je regretterai le plus. » Cela, même si le futur ex-président continue d'être dans l'attente du rendu de la décision des juges, le

28 mai, dans l'affaire qui l'oppose à l'ancien député macroniste de la Somme, Jean-Claude Leclabart. Et de conclure sur une note d'humour. « La première fois que j'ai été élu, c'était en 1989. J'avais dit deux mandats, pas plus. J'avais une vieille voiture, et j'avais mis un autocollant où il y avait écrit "le pouvoir rend con". Six mandats après, j'ai toujours une vieille voiture ! » ●

Pour le dernier conseil communautaire de la mandature actuelle de l'Avre Luce Noye, le budget 2026 a été adopté à l'unanimité. Robin Jouret-Langlois - Courrier Picard

Un budget 2026 validé et des élus sereins pour l'avenir

Avre Luce Noye. Jeudi 5 mars 2026, à Grivesnes, l'intercommunalité Avre Luce Noye tenait son dernier conseil communautaire avant les élections. Les élus quittent leur poste avec le sentiment du travail accompli.


Robin Jouret-Langlois
Journaliste
rjouretlanglois@courrier-picard.fr

Une fin en apothéose. Jeudi 5 mars, au sein de la salle des fêtes de Grivesnes, les élus de la communauté de communes Avre Luce Noye (CCALN) étaient réunis pour voter le budget primitif 2026, dernier gros vote de la mandature en cours. Durant près de deux heures, les élus ont écouté Dominique Lamotte, maire de Moreuil et vice-président aux finances, détailler chaque point du budget principal et les budgets annexes. Tous ont été validés à l'unanimité. Des votes en harmonie, qui présagent un début de mandat plus tranquille pour les futurs élus communautaires.

Un budget pour la nouvelle équipe

Pour rappel, des tensions (politiques et financières) avaient éclaté au sein de l'instance suite à la fusion des intercommunalités Avre, Luce Moreuil et celle du Val de Noye, en 2017. Il avait fallu attendre quelques années pour que la situation commence enfin à s'apaiser.

Les élus de la CCALN avaient comme ambition de voter le budget 2026

avant les élections. « Notre souhait était de passer le budget, de laisser des comptes sains, et si possible, avec un excédent pour que la nouvelle équipe puisse travailler », précise Dominique Lamotte. L'objectif initial était de laisser un excédent de 1 million d'euros. Chose faite, puisque les nouveaux élus bénéficieront de 1 215 189 € d'excédents enregistrés à fin 2025.

Une perspective rassurante puisque dans le calcul, le Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) – compensation de la TVA redistribuée par l'État chaque année – n'a pas été compté en raison de son absence au budget 2026 du gouvernement. « Ce n'est pas 1,2 million, mais pratiquement 1,8 million que l'on aurait eu d'excédents », souligne Dominique Lamotte. Ce montant d'environ 569 000 € devrait être perçu en 2027 par la nouvelle équipe.

Un adieu politique pour Alain Dovergne

Ce dernier conseil communautaire, a eu une saveur toute particulière pour Alain Dovergne, maire de Dèmuin et président de l'intercommunalité, qui ne se représente pas aux Municipales. « C'est quand même très agréable de terminer sur un budget voté à l'unanimité », a-t-il commenté. Quand on est élu et quand on arrête, on

regarde derrière soi, et on se dit : est-ce que nous avons servi à quelque chose ou pas ? A priori, oui. »

Le président de l'intercommunalité a été ovationné et loué dans trois discours d'élus et d'agents, avant de conclure. « À titre personnel, sur ces six années, les trois premières m'ont fait prendre dix ans, mais c'est de loin le mandat que je regretterai le plus. » Cela, même si le futur ex-président continue d'être dans l'attente du rendu de la décision des juges, le 28 mai, dans l'affaire qui l'oppose à l'ancien député macroniste de la Somme, Jean-Claude Leclabart.

Et de conclure sur une note d'humour. « La première fois que j'ai été élu, c'était en 1989. J'avais dit deux mandats, pas plus. J'avais une vieille voiture, et j'avais mis un autocollant où il y avait écrit "le pouvoir rend con". Six mandats après, j'ai toujours une vieille voiture ! » ●

Alain Dovergne, président de la Communauté de communes Avre Luce Noye, s'est satisfait du travail collectif, entre les élus et les agents communautaires.
Robin Jouret Langlois

